

PROCÈS-VERBAL
Conseil d'établissement 2022-2023
Le mercredi 5 octobre 2022
À 18 h 15

ORDRE DU JOUR TEL QUE PROPOSÉ

- | | |
|---|--------------|
| 1. Prise des présences et vérification du quorum | |
| 2. Présentation des membres | 5 minutes |
| 3. Questions du public | 5-10 minutes |
| 4. <u>Adoption</u> de l'ordre du jour | 5 minutes |
| 5. Lecture et <u>adoption</u> du procès-verbal du 1 juin | 5 minutes |
| 6. Élection des officiers – élection | 3 minutes |
| 7. Nomination des membres de la communauté – nomination | 10 minutes |
| 8. Dénonciation d'intérêts – information | 2 minutes |
| 9. Calendrier des rencontres du CÉ – Adoption | 5 minutes |
| 10. Règles de régie interne – Adoption | 10 minutes |
| 11. Budget annuel de fonctionnement du CÉ - Adoption | 5 minutes |
| 12. Activités intégrées et sorties éducatives – Approbation | 10 minutes |
| 13. Location des locaux pour activités – approbation | 5 minutes |
| 14. Formation obligatoire pour les nouveaux membres | 5 minutes |
| 15. Sous-comités | 5 minutes |
| 16. Rapports et informations | 25 minutes |
| 16.1.Direction | |
| 16.2.Enseignants | |
| 16.3.Service de garde | |
| 16.3.1.Sortie pédagogique – Approbation | |
| 16.3.2.Règles de fonctionnement des services de garde 2022-2023 (frais uniquement) - Adoption | |
| 16.4.Comité de parents du CSSMB | |
| 16.5.Fondation Saint-Clément | |
| 16.6.OPP | |
| 16.7.Suivi sous-comité | |
| 17. Suivi au procès-verbal | 5-20 minutes |
| 18. Correspondance reçue | 5 minutes |
| 19. Questions diverses | 5-15 minutes |
| 20. Levée de la séance | |

Heure de levée prévue : 20h30

Prochaine rencontre : le mercredi 26 octobre 2022 à 18h15.

PROCÈS-VERBAL

1. Prise des présences et vérification du quorum

Liste des membres présents et leur fonction

Rôle	Nom	Présent(e)	Absent (e)	Excusé (e)
Membres parents	Etienne Chabot	X		
	Geneviève Bastien	X		
	Claudie Vigneault	X		
	Mathieu Rinaldi	X		
	Violaine Marcoux	X		
Directrice	Marie-Eve Lamothe	X		
Directrice adjointe	Mélanie Béland	X		
Membres enseignants	Emanuelle Afonso-Huot	X		
	Marie-Eve Prud'homme	X		
	Véronique Matteau	X		
	Julia Shantz	X		
	Geneviève Gauthier	X		
	Sophie Boisvert	X		
	Julia Lachance	X		
Membres communauté	Claire Vallès	X		
Membre du public				
	Jost Christine	X		
	Daniel Hacikyaner	X		

- Mme Marie-Eve Lamothe souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h15 après vérification du quorum.
- Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Présentation des membres

- Les membres (parents, enseignants et direction) du CÉ 2022-2023 se présentent à tour de rôle.
- Le président d'assemblée explique les règles de fonctionnement du CE.
- Il propose également que les réunions puissent être enregistrées afin de faciliter la rédaction du procès-verbal. Les enregistrements seront effacés par la suite. Il invite les membres qui seraient en désaccord avec cette proposition à communiquer en privé avec lui s'il y a lieu. Si une seule personne s'oppose, aucun enregistrement ne pourra être effectué.

3. Questions du public

Proposition de M. Daniel Hacikyaner (public) :

- Il propose une présentation pour parler du danger de la sur-utilisation des écrans et encourager la lecture auprès des jeunes (livres papiers). Il s'agit d'un projet personnel pour M. Hacikyaner qui ne demande pas de rémunération. Il veut notamment expliquer les algorithmes qui sont créés pour augmenter le temps d'utilisation des écrans et aimerait donner un livre à chaque élève, en cadeau. Clientèle-cible : les élèves et/ou les parents.
- La direction
- propose d'investiguer l'idée et de puiser dans le budget alloué à l'aide aux parents (pour l'achat des livres) mais que le plus gros défi des conférences demeure la présence des parents (parfois 6-7 parents). Il semble y avoir un consensus pour les conférences en format virtuel.
- Un membre du public explique qu'il existe déjà des livres disponibles pour le développement du citoyen éthique et la gestion du numérique.
- Un membre-parent propose de continuer à travailler sur ce projet et inclure les enseignants qui pourraient aussi être intéressés à piloter ce projet dans leur classe.

Présentation de Mme Jo : directrice de l'OBNL apprentissage de la programmation informatique

- OBNL : ESTIME
- Site web : ecoleestime.ca
- Programme subventionné par le CSSMB.
- Le programme Scratch et Scratch junior seront offerts encore cette année.
Des formateurs (programmeurs) seront déployés dans les écoles. 5 classes par jour.
Répertoire d'activités clé en main également offert.
Le but est d'intégrer la programmation informatique comme outil pédagogique. Cette année sera la première année du programme en personne à l'école
Inscription volontaire de chaque professeur pour son groupe.

4. Adoption de l'ordre du jour

- L'ordre du jour a été envoyé à l'avance par courriel aux membres.

L'adoption de l'ordre du jour :

Proposée par : Mme Violaine Marcoux
Secondée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot
Ordre du jour adopté à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 1 juin

- Aucune modification ou ajout n'a été suggéré
- Le procès-verbal du 1^{er} juin 2022 est adopté sans modifications

Proposé par : Mme Geneviève Bastien
Secondé par : Mme Marie-Eve Prudhomme

6. Élection des officiers – élection

- Les membres du comité des parents se sont réunis au préalable et soumettent leur candidature pour les postes. Les propositions sont soumises en bloc par Mme Claudie Vigneault, secondées par Mme Geneviève Bastien.
- M. Etienne Chabot propose sa candidature pour la présidence
- Mme Geneviève Bastien propose sa candidature pour la vice-présidente.
- M. Mathieu Rinaldi avait déjà été élu comme délégué au Comité de parents du CSSMB lors de l'assemblée générale du 14 septembre 2022.
- Mme Geneviève Bastien se propose comme parent substitut au Comité de parents du CSSMB.
- Mme Claudie Vigneault propose sa candidature pour le poste de trésorière.
- Mme Violaine Marcoux propose sa candidate au poste de secrétaire.

- Mme Lamothe transfère l'animation de la séance à M. Chabot.

7. Nomination des membres de la communauté – nomination

- **Mme** Claire Vallès se présente pour être élue comme membre de la communauté. Un appel avait été fait au préalable et une seule candidature a été soumise.
 - Proposé par: Mme Geneviève Bastien
 - Secondée par: Mme Emanuelle Afonso-Huot.
- La candidature est votée par acclamation.

8. Dénonciation d'intérêts – information

- Le président explique la nécessité pour tous les membres du CÉ de déclarer tout conflit d'intérêts potentiel en début d'année en remplissant au besoin la dénonciation d'intérêts (LIP 70).

- Le formulaire sera envoyé aux membres de la communauté élu.
- Aucun membre ne s'est manifesté durant la réunion mais le président rappelle à tous que les membres peuvent et doivent faire leur déclaration à n'importe quel moment durant l'année si la situation devait changer.

9. Calendrier des rencontres du CÉ – Adoption

- Le président propose le calendrier qui a été envoyé au préalable par courriel.
- Des modifications sont apportées après discussions.
- Les dates convenues sont :

26 octobre 2022

14 décembre 2022

25 janvier 2023

8 mars 2023

26 avril 2023

7 juin 2023

Les séances débuteront à 18 :15 pour se terminer à 20:30. Deux prolongations de 15 minutes peuvent être votées durant la séance au besoin.

La proposition du calendrier des rencontres 2022-2023 tel que modifié est :

Proposée par : Mme Geneviève Gauthier

Appuyée par : Mme Marie-Eve Prud'homme

Adoptée à l'unanimité

10. Règles de régie interne – Adoption

- Avant la présente séance du CÉ, un document rappelant les *Règles de régie interne 2022-2023* du conseil d'établissement a été distribué aux membres.
- Aucune modification aux règles de l'an passé. L'annexe avec la procédure qui avait été prévue pour la tenue de séances du conseil d'établissement à distance durant la pandémie de la COVID-19 n'est plus valide. Les réunions du CÉ doivent être tenues en personne.

Le document est proposé avec comme seule modification l'annexe ci-haut mentionnée qui n'est plus valide.

Proposé par : Mme Claudie Vigneault

Appuyé par : Mme Geneviève Bastien

11. Budget annuel de fonctionnement du CÉ - Adoption

- Le budget annuel de fonctionnement du CÉ est établi à 375\$. Il est dépensé à la discrétion du CÉ.

- Première proposition :

Les membres du CÉ proposent de soumettre une demande au CSSMB afin que le budget du CÉ soit soumis à une indexation annuelle qui correspond à l'inflation.

Proposée par : Mme Claudie Vigneault

Secondée par : Mme Violaine Marcoux

Approuvée à l'unanimité

- Seconde proposition :

- Les membres du CÉ proposent que le budget soit utilisé pour financer un repas qui se tiendra lors de la dernière séance du CÉ.

Proposé par : Mme Claudie Vigneault

Secondé par : Mme Geneviève Bastien

Approuvé à l'unanimité.

12. Activités intégrées et sorties éducatives – Approbation

- Le document a été envoyé aux membres à l'avance par courriel.
- La direction présente le document de travail et explique que les propositions soumises ne sont peut-être pas finales et pourraient être sujettes à changements. Le site internet de « Culture à l'école » est en refonte depuis l'automne et empêche de finaliser les projets. Il reste à soumettre le projet pour le préscolaire qui sera circulé pour le prochain CÉ. Les activités intégrées sont généralement financées en entier par le CSSMB.
- La direction explique que les activités sont issues de deux mesures : Ecoles inspirantes et culture à l'école.
- Les activités proposées respectent les deux grands budgets alloués par le Ministère. Les budgets ne sont pas transférables d'une année à l'autre.

Projet tel que déposé, qui pourrait être sujet à changements par la direction :

Proposé par : Mme Geneviève Bastien

Appuyé par : M. Mathieu Rinaldi

Adopté à l'unanimité.

13. Location des locaux pour activités – approbation

- La direction soumet une proposition pour approbation par le CÉ.
- Cette proposition, qui avait été soumise à l'avance par courriel, recommande de retirer les frais de location des locaux de l'école pour tous (qu'ils soient professeurs de l'école ou non). La direction confirme également que les antécédents judiciaires sont toujours vérifiés.
- Un enseignant aura priorité sur son local, et les enseignants présents confirment qu'ils supportent cette proposition. Les locaux de musiques pourraient être prêtés le soir, préférablement.

Proposition de la direction :

Résolution en ce qui concerne l'utilisation de locaux à des fins d'activités parascolaires ou de tutorat.

Mme Claudie Vigneault s'abstient du vote : ces enfants bénéficient du tutorat.

Proposition adoptée à l'unanimité

Proposée par : Mme Geneviève Bastien

Appuyée par : Mme Sophie Boisvert

Adoptée à l'unanimité.

14. Formation obligatoire pour les nouveaux membres

- Les nouveaux membres devront faire la formation obligatoire préparée par le CSSMB.
- Les membres devront confirmer à la dernière séance de l'année 2022-2023 qu'ils ont complété la formation.

15. Sous-comités

- Le président propose la liste des sous-comités pour l'année 2022-2023.
- Les groupes sont constitués de parents bénévoles et d'enseignants.
- Chaque sous-comité doit proposer une personne responsable, qui doit envoyer un résumé (ou venir présenter) avant chaque réunion du CÉ.
- Les invitations à participer aux sous-comités seront envoyées aux parents dans les prochains jours par la direction. Un minimum de trois membres par sous-comité est nécessaire pour que le comité soit formé.
- La priorité sera donnée aux enseignants pour leur participation. Selon le nombre de candidatures un processus de sélection pourrait être mis en place.

15.1 Amélioration de la cour

Le comité sera constitué en 2022-2023.

15.2 Diversité

Le comité sera constitué en 2022-2023.

Monter des capsules/outils de formation pour sensibiliser aux différences.

15.3 Traiteur

Le comité sera constitué en 2022-2023.

15.4 Service de garde

Les membres présents conviennent de ne pas reconduire le comité cette année.

15.5. Activités parascolaires

Les membres présents conviennent de ne pas reconduire le comité cette année, la compagnie *Dose de bonheur* offrant un service de grande qualité.

15.6 Sécurité aux abords de l'école

- Circulation aux abords de l'école le matin et le soir.
- Le comité sera constitué en 2022-2023, mais les membres du CÉ conviennent qu'une autre évaluation n'est pas nécessaire. Un document a déjà été préparé et soumis l'année dernière. La direction fera le suivi. L'étape suivante pour le projet semblerait être la sensibilisation auprès du public.

Proposition des comités

Proposée par: Mme Geneviève Gauthier

Secondée par : Mme Marie-Eve Prud'homme

16. Rapports et informations

16.1 Direction

- Sécurité autour de l'école : Rencontre récente avec le responsable de la sécurité publique de la Ville de Mont-Royal, un retour devrait être attendu sous peu.
- Fête de la rentrée : la compagnie TAKABOUGER a présenté un événement de danse le 29 septembre 2022. Franc succès.
- Avancement des travaux dans l'école.: Plusieurs chantiers sont en cours mais ceux-ci évoluent lentement. Une responsable de chantier du CSSMB s'occupe des communications avec les entrepreneurs.
- La direction demande s'il y aurait un intérêt à offrir un service de préparation de la liste des effets scolaires et possiblement offrir la livraison à l'école. Les membres du CÉ sont en faveur d'une telle offre de service. La direction fera le suivi.
- Camp Notre-Dame : Le Camp Notre-Dame voudrait faire circuler un sondage aux parents au sujet de leur camp d'été. Les membres du CÉ conviennent qu'il serait inapproprié de faire circuler une publicité ou sondage d'une compagnie privée.
- La direction mentionne qu'il reste encore 1881\$ du budget « aide aux parents »
- Les membres du CÉ identifient deux besoins. Ils sont en faveur de:
 - o tutoriaux pour montrer des trucs aux parents afin de faciliter les devoirs et favoriser les apprentissages.

o présentation aux parents et aux enfants des dangers de la sur-utilisation des écrans.

16.2 Enseignants

Evaluation PREV sera effectuée par les enseignants.

Vote à main levée pour extension 15 minutes. Voté à l'unanimité

16.3 Service de garde

16.3.1 Sorties pédagogiques – approbation

- Mme Geneviève Gauthier explique qu'une vidéo sera disponible sous peu pour présenter les membres de son équipe.
- Elle soumet également un projet pour les activités et les sorties qui seront offertes pour les journées pédagogiques de l'année. La proposition soumise pourrait devoir être modifiée durant l'année selon les contraintes rencontrées.
- Proposée par :Mme Geneviève Gauthier
- Secondée par Mme Emanuelle Afonso-Huot
- Adoptée à l'unanimité

16.3.2 Règles de fonctionnement des services de garde 2022-2023 (frais uniquement) : Adoption

- Mme Gauthier propose également l'adoption de la table des tarifs qui a dû être revue en raison des nouvelles règles ministérielles.
- Journée régulière maintenant 8.95\$
- Augmentation des frais des dîneurs de 0.50\$
- Proposition soumise par Mme Geneviève Gauthier, secondée par M. Mathieu Rinaldi et approuvée à l'unanimité.

Tarif / Frais	Catégorie	Description	Montant
DIN-F	Frais de garde	Frais- service de surveillance des dîneurs	3,75 \$
PED	Frais de garde	Frais de garde - journée pédagogique	9,75 \$
REGP	Frais de garde	Frais de garde - régulier (période)	Maximum 8,95 \$ / jour
SPO	Frais de garde	Frais de garde-sporadique - avant les classes	3,25 \$
		Frais de garde-sporadique - midi (même que dîneur)	3,75 \$
		Frais de garde-sporadique - après les classes	6,50 \$
RMELS	Repas	Repas - mesure alimentaire (pour les écoles admissibles)	
HORPAR	Frais de garde	Frais de garde-horaire particulier (si applicable à votre école)	
CSP	Frais autres	Chèque sans provision	5,00 \$
PED	Frais autres	Activités pédagogiques (frais supplémentaires journée pédagogique)	variable selon le coût réel
REP	Frais autres	Repas (exemple: repas oublié)	5,50 \$
RET	Frais autres	Retard - après l'heure de fermeture	13,25 \$

- Formation 2022-2023
- Formation pluripluri : développement des compétences socioémotionnelles.
- Les membres du personnel du service de garde ont reçu une formation de secouristes.
- Les activités du service de garde sont déposées de façon hebdomadaire sur le site internet de l'école
- Les règles internes ne sont pas encore à jour pour l'année 2022-2023.
- La Loi sur l'instruction publique oblige les établissements à offrir une aide aux devoirs soit offerte aux enfants de 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e année
- Les enseignants soulignent qu'une aide aux devoirs (sous forme de supervision, pas de support individuelle), est peu appropriée pour les plus jeunes.

Vote à nouveau 8 :40 pour extension de 15 minutes : approuvé à l'unanimité

16.4 Comité de parents du CSSMB

La première rencontre de l'année est prévue sous peu.

16.5 Fondation St-Clément

Aucun membre de la fondation n'est présent ce soir, le sujet est prévu à l'ordre du jour de la prochaine séance.

16.6. OPP

La responsable du comité n'est pas présente aujourd'hui, le sujet étant prévu à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

16.7 Suivi sous-comité

Un appel à tous sera lancé pour la constitution des sous-comités.

17.Suivi au procès-verbal

Le président propose que les questions de suivi au procès-verbal soient soumises par email.

18.Correspondance reçue

- Des correspondances au sujet du traiteur sont discutées. Des parents ont mentionné que l'offre de service a changé malgré l'entente qui avait été soumise pour approbation.
- Vêtements ESCO : le sujet sera discuté à la prochaine séance.

19.Questions diverses

- Résultats d'analyse de sol sont disponibles, le dossier a déjà été réglé.
- Une poubelle a été installée devant la porte des 3^e et 4^e année
- Le formulaire pour les activités ?

20. Levée de la séance

Heure de levée 21 :00

Prochaine rencontre : le mercredi 26 octobre 2022 à 18h15.